



Le 28 mai 2009

Aux employés de Visteon,

Comme vous le savez, Visteon a évalué attentivement diverses options stratégiques pour répondre à ses besoins de liquidités et de restructuration financière. Aujourd'hui, après y avoir mûrement réfléchi, Visteon Corporation et certaines de ses sociétés affiliées aux États-Unis ont demandé à être placés sous la protection du Chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, au Delaware. Cette action ne concerne aucune filiale ou joint venture de Visteon en dehors des États-Unis. En conséquence, la majorité des employés, clients et fournisseurs de Visteon en dehors des États-Unis ne seront pas directement affectés par cette décision.

L'annonce d'aujourd'hui n'efface en rien les progrès remarquables que nous avons réalisés au cours des trois années de notre plan de restructuration. Grâce à vos efforts, nous sommes devenus une entreprise plus efficace et efficiente, proposant des produits de classe mondiale et des technologies innovantes. Cependant, avec le déclin précipité de la production automobile mondiale, la structure financière actuelle et les coûts hérités du passé de Visteon ne sont pas soutenables, compte tenu de la baisse de notre chiffre d'affaires. La démarche de mise en plan de sauvegarde d'aujourd'hui vise à remédier à ce déséquilibre.

La notion de protection en vertu de la loi sur les faillites peut avoir un effet déstabilisant ; pourtant le placement des activités sous la protection du Chapitre 11 est une procédure bien connue aux États-Unis, à laquelle de nombreuses sociétés ont eu recours pour remédier à leurs problèmes de structure financière et de coûts hérités du passé. Le dépôt de bilan sous la protection du Chapitre 11 n'est pas synonyme de liquidation. Il s'agit plutôt d'une procédure qui permet aux sociétés de restructurer leurs finances sous la protection du tribunal. Le Chapitre 11 offre à Visteon l'opportunité de se renforcer sur le plan financier et de devenir plus compétitif à l'avenir.

Au cours de la procédure du Chapitre 11, nous prévoyons que les employés affectés aux États-Unis continueront à recevoir leur salaire, ainsi que la majeure partie de leurs avantages sociaux, sous réserve de l'approbation du tribunal que nous espérons obtenir dans les jours qui viennent. Notre objectif est de poursuivre nos activités avec le moins de perturbations possibles.

Visteon prévoit de financer ses opérations grâce à ses liquidités américaines, à ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ainsi qu'à un financement de type « débiteur en possession de biens ». En tant que client important de Visteon, Ford Motor Company s'est engagé à nous soutenir financièrement, afin d'assurer la pérennité de ses livraisons de pièces. D'autres clients dans le monde ont également exprimé leur soutien.

Personne ne peut prédire la durée de cette procédure, mais nous sommes bien décidés à en sortir le plus rapidement possible. Dans l'intervalle, nos clients continuent à compter sur notre expérience du secteur automobile et notre apport permanent de produits de haute qualité. Maintenant plus que jamais auparavant, il est essentiel que tous les employés accordent priorité à la tenue de nos engagements.

Nous nous engageons à vous tenir informés tout au long de la procédure de restructuration. J'imagine qu'un grand nombre de vos collègues, parents ou amis vous poseront des questions à propos de cette mesure, ce qu'elle signifie pour notre société et ce qu'elle signifie pour vous en particulier. Nous avons créé une rubrique spécialement consacrée à la restructuration sur le site myVisteon afin de vous tenir au courant de la situation. Rendez-vous sur le site www.visteon.com/reorganization pour obtenir de plus amples informations.

Nous faisons également part de cette nouvelle aujourd'hui à nos clients, nos fournisseurs et aux autres parties intéressées, en soulignant que nous prenons cette mesure en vue de maximiser la valeur à long terme de notre société.

En outre, nous avons mis en place un centre d'appel réservé à nos clients, fournisseurs, employés, retraités et autres parties intéressées qui auraient des questions à propos de la procédure du Chapitre 11. Vous pouvez contacter le centre d'appels par téléphone au (866) 967-0260 (appel gratuit depuis les États-Unis et le Canada) ou au +1 (310) 751-2660 (appel direct) ou par courriel à l'adresse : <http://www.kccllc.net/visteon>

Visteon dispose de nombreux atouts, dont les plus importants sont vos talents et votre énergie, et nous avons démontré que, tous ensemble, nous sommes capables de relever des défis et de réaliser des objectifs ambitieux. Si nous joignons nos efforts, je suis convaincu que l'entreprise qui émergera de cette procédure sera solide, saine sur le plan financier et mieux positionnée pour réussir dans l'industrie automobile mondiale.

A handwritten signature in black ink that reads "Don". The letter "D" is large and stylized, with a vertical line through its center. The "on" is written in a smaller, cursive script to the right of the "D".

Don